

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
(2008-2009)  
LE 7 OCTOBRE 2008**

**RECUEILLEMENT**

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, déclare la présente séance ouverte.

**00.01 VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION**

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, rappelle la procédure de convocation selon l'article 163 de la Loi sur l'instruction publique qui se lit comme suit : « Le président ou deux commissaires peuvent faire convoquer une séance extraordinaire du conseil des commissaires ».

**PRÉSENCES**

À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 7 OCTOBRE 2008 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEIS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

**M<sup>mes</sup> les commissaires**

Lise Beauchamp-Brisson (18)  
Claudine Caron-Lavigueur (2)  
Solange Couture Dubé (14)  
Linda Crevier (15)  
Josyane Desjardins (16)  
Suzanne Gaudette (8)  
Claudette Labre-Do (13)  
Catherine Martin (9)  
Margot Pagé (17)  
Diane Soucy (4)  
Françoise Théoret (5)  
Suzanne Tremblay (6)  
Chantal Zaccour (20)

**MM. les commissaires**

Guy-Paul Beauchemin (22)  
Jean-Pierre Bélair (23)  
Stéphane Bessette (1)  
Yvon Derome (21)  
André Dugas (11)  
Marcel Gélinas (3)  
Luc-Pierre Laferrière (19)  
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

**ET :**

**MM. les commissaires représentant du comité de parents**

Roch Thibault, niveau secondaire  
Marc Viau, niveau primaire

**AINSI QUE :**

M<sup>me</sup> Susan Tremblay, directrice générale  
M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

**ÉTAIT ABSENT**

M. Éric Allard (10)

**C.C.-2610-10-08 00.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Catherine Martin, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que présenté à savoir :

**00.03 REQUÊTE EN DISQUALIFICATION**

**00.04 RECOURS COLLECTIF – FRAIS EXIGÉS DES PARENTS**

**00.05 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Dû à un conflit d'intérêt, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, demande à Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, de quitter la salle.

**C.C.-2611-10-08 00.03 REQUÊTE EN DISQUALIFICATION**

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le projet de résolution.

CONSIDÉRANT la décision rendue le 23 septembre rejetant la requête en disqualification;

CONSIDÉRANT les motifs invoqués et les erreurs de droit s'y rattachant;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires autorisent la directrice générale d'aller en appel de la décision du Juge Riordan rendue le 23 septembre 2008 en regard de la requête en disqualification.

Madame Linda Crevier, commissaire, demande le vote et se lit comme suit :

**ONT VOTÉ POUR :** 19 commissaires

**ONT VOTÉ CONTRE :** 2 commissaires

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Monsieur Roch Thibault, commissaire, demande que sa dissidence soit notée au procès-verbal.

**C.C.-2612-10-08 00.04 RECOURS COLLECTIF – FRAIS EXIGÉS DES PARENTS**

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation d'un recours collectif relatif aux frais exigés des parents signifiée le 7 février 2008;

CONSIDÉRANT la demande de la Juge au dossier de participer à une conférence de règlement à l'amiable;

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires autorisent la directrice générale à poursuivre le processus de règlement à l'amiable, le tout à être soumis à l'approbation du conseil des commissaires si un projet de règlement survenait.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Madame Marie-Louise Kerneïš, présidente, rappelle la confidentialité de ce qui a été dit en huis clos.

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, reprend son siège à 19 h 40.

Madame Marie-Louise Kerneïš, présidente, fait la lecture des résolutions adoptées.

**C.C.-2613-10-08**

**00.05 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 45,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que la présente séance soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Présidence de la séance

---

Secrétaire générale

D:\Textes\2008-2009\CC\Procès-verbaux\7 octobre 2008 (Extraordinaire) - A.13.02.doc